

Logement Fraternité

Informations

Le passage de témoin de l'association Joseph Folliet

Notre association, cette année, a la grande chance de bénéficier d'un héritage exceptionnel. Suite à sa dissolution, l'association Joseph Folliet a légué ses fonds à Logement Fraternité. « Nous voulions que ces fonds aillent aux plus démunis et avec votre association, nous avons trouvé ce que nous cherchions », déclarait son président Michel Lebœuf, lors de notre dernière assemblée générale. Cette association nantaise tire son nom d'un militant catholique, sociologue et écrivain français, cofondateur des Compagnons de Saint François et fondateur de La Vie catholique illustrée. Partageant des valeurs communes, nous avons donc signé une convention sur des projets partenaires et pérennes proposés par Logement Fraternité : Le projet des cinq ponts des Eaux vives, le foyer Amétis de Saint-Benoît Labre, l'ANEF-Ferrer, et l'extension de la pension de famille de l'APSH en Vendée. Cette aide exceptionnelle va nous permettre de continuer nos actions voire de



Guy Maillet en compagnie de Michel Leboeuf, président de Joseph Folliet

les amplifier auprès des plus démunis et mal logés, dont certaines catégories sont difficiles à identifier et pour lesquelles nous devons rester vigilants.

Guy Maillet

L'aide à l'installation en logements diffus

Logement fraternité renouvelle tous les ans une convention avec les associations d'insertion par le travail L'Homme debout et Envie 44. En partenariat avec elles, nous équipons des logements à installer ou à rénover. Les personnes bénéficiant de ces aides sont des résidents de CHRS ou des personnes à qui il est proposé un appartement en logement diffus, étape vers une réinsertion après une aide d'urgence. Logement Fraternité agit toujours au travers d'associations au service des sans-abri à qui elle verse des aides. La répartition se fait essentiellement sur une dizaine d'associations partenaires.

Un lave-linge industriel pour Hepdelé

L'association Hepdelé, qui vient en aide essentiellement aux femmes au RSA, avait besoin d'un lave-linge industriel. Logement Fraternité a favorisé cette acquisition en finançant 4000 € sur les 8000 € demandés pour cet équipement d'une valeur de 12 000 €, après reprise de l'ancien matériel.

Un nouveau site internet pour Logement Fraternité

Un nouveau site internet correspondant davantage aux demandes actuelles de lecture et de consultation est en cours d'installation. Notre webmaster Serge Richard est aidé pour cela par Alexandre Lemarchand, un jeune étudiant en informatique ayant fait connaissance de Logement Fraternité lors de sa présence sur les marchés de Noël de la place Royale. L'adresse de notre site reste la même :

www.logement-fraternite.org ou Facebook

L'assemblée générale du 22 mai

Le bilan de l'exercice (1er mars 2016 au 28 février 2017) a été établi par le cabinet HLP Audit dans des conditions de mécénat et a été présenté par notre trésorière Sylvie Esor.

Comptes de fonctionnement

Les recettes s'élèvent à 8884 € (contre 5646 l'année précédente)

- Subventions : 2 000 € de la Mairie de Nantes et 2 000 € du Conseil départemental de Loire-Atlantique
- **Sponsors**: 4 500 € pour l'organisation des 20 ans de Logement Fraternité
- Cotisations: 384 €

Comptes de dons

- · La collecte des fonds s'est élevée à 80 816 € (contre 71 212 l'an passé). Les dons ont été un peu inférieurs, mais le succès de la vente-exposition Costa a plus que compensé ce retard.
- À cette collecte, il faut ajouter le don exceptionnel de l'association Joseph Folliet pour un montant de 350 000 € déposé sur un compte dédié. Une



convention a été signée avec cette association sur des projets de grande ampleur proposés par Logement Fraternité.

Nos aides

Nous avons redistribué 61 524 € contre 81 738 €, l'an passé

• En Loire-Atlantique : 45 843 €

• En Vendée : 6 573 €



les souvenirs de ses membres et les témoignages recueillis auprès des responsables d'associations partenaires.

d'activité de

Fraternité sont

retracées dans

Logement

Plaquette disponible gratuitement au siège de l'association tél. 02 40 12 04 86 logement-fraternite@orange.fr)



Budget prévisionnel de fonctionnement 2017 - 2018

Il passe de 5 800 € à 6 500 €, notamment grâce à une nouvelle subvention du Conseil régional.

Venez nous rejoindre au salon **Habiter**

Comme chaque année, Logement Fraternité tiendra un stand au salon Habiter qui se déroulera à la Beauioire les 10-11-12 novembre prochains. Occasion d'échanger sur la situation des sans-abri et d'évaluer les actions à entreprendre.

Un "dossier Mécénat" pratique et informatif

Afin de faciliter "le passage à l'acte" pour les entreprises désireuses de lancer une action de mécénat, notamment dans le cadre de la RSE (responsabilité sociétale des entreprises), Logement Fraternité met à leur disposition un dossier mécénat pratique et informatif.

En 12 pages, il permet de savoir exactement ce qu'est Logement Fraternité, (son histoire, son action, ses projets) et quels sont ses principes et valeurs (sa charte, ses statuts...). Par ailleurs, le dossier contient toutes les informations sur le régime fiscal du mécénat d'entreprise, la fiche de l'association au répertoire SIRENE de l'Insee et sur l'utilisation des col-



lectes de fonds des prochains mois.Ce dossier, disponible sur demande, peut être préalablement consulté sur le site de l'association : www.logement-fraternité.org

À la découverte de la Halte-lits-soinssanté de Saint-Nazaire

Une délégation cinq membres de Logement Fraternité a été accueillie à Saint-Nazaire le 20 avril dernier par Franck Charreau, directeur adjoint de l'ANEF-Ferrer, à la nouvelle Halte-lits-soins-santé.

Cette structure, qui occupe les locaux d'un ancien EPAHD, accueille depuis un an des personnes majeures sans domicile fixe et ayant besoin de soins de façon temporaire, en général en sorties d'hôpital. Une équipe pluridisciplinaire composée de médecins et d'infirmières travaille au sein de cette structure sur la base de vacations.

Logement Fraternité a financé l'aménagement de 13 chambres pour un montant de 12 950 €. De plus, par l'entremise de son vice-président François Barberet, notre association a mis à disposition une quinzaine de lits médicalisés cédés par Harmonie Mutuelle.

À ce jour, l'établissement est complet et la durée du séjour ne peut excéder deux mois, sauf dérogation. En accueil, les besoins sont actuellement évalués à hauteur de 60 à 70 personnes. Une deu-



Franck Charreau, directeur adjoint de l'ANEF-Ferrer

xième tranche de travaux est à venir avec notamment un bureau pour les travailleurs sociaux et des locaux pour le personnel (une assistante sociale, une maîtresse de maison, deux infirmières, un médecin et quatre animateurs).

Cette visite complète des lieux a permis à Logement Fraternité d'apprécier la qualité du service rendu et l'étendue des besoins.





Réaffectation provisoire du nouveau Centre Amétis



Les locaux du futur LAM

L'association Saint Benoît Labre vient d'être confirmée et retenue par l'Agence Régionale de Santé pour le LAM (Lits d'accueil médicalisés) avec une entrée en service courant septembre. Ce LAM accueillera les plus démunis présentant des problèmes graves et irréversibles de santé. L'encadrement comportera une quinzaine de personnes y compris un médecin a temps plein.

Pour remporter cet appel d'offre régional, Benoît Labre devait présenter un projet de 15 chambres répondant à un certain nombre de critères. Les nouveaux locaux du futur CHRS (centre d'hébergement et de réinsertion sociale) Amétis face au Foyer Saint-Yves à Vertou correspondent à ces exigences et ont donc été sélectionnés.

En conséquence, l'affectation initiale d'Amétis va être décalée de deux ans en attendant la construction d'un autre projet sur le même site et contigüe à la HSS (halte soins santé).

Logement Fraternité prévoit de financer les équipements intérieurs des nouveaux locaux à hauteur de 70 000 €. Cette aide sera répartie comme suit : 25 000 € pour le LAM, 45 000 € pour le nouveau CHRS début 2019.

De nouvelles demandes d'aide

De nouvelles demandes apparaissent : des personnes qui se retrouvent à la rue, les associations les ayant invité à libérer des chambres pour y placer les gens en foyer et accueillir les immigrés à leur place

Logement Fraternité va ainsi devoir indirectement aider deux tiers des immigrés qui arrivent, qui sont en CHRS et vont être relogés.

D'après le SIAO (Service intégré de l'accueil et de l'intégration qui dépend de l'État), 20 à 25 migrants arrivent à Nantes chaque jour, 45 ménages en moyenne par semaine.

Notre implantation en Vendée

Logement fraternité est à la recherche d'un ou plusieurs bénévoles pour créer une antenne en Vendée. Depuis sa création, l'association a toujours considéré que son action s'étendait sur Loire-Atlantique et la Vendée. Elle a mené des opérations importantes ce dernier département en relation avec l'APSH (Association personnalisée et de soutien à l'habitat).



Danièle Berthier et François Barberet en compagne de Gérald Rivoisy, directeur de l'APSH

Mais depuis quelques années, il lui manque un relais sur place notamment pour rééquilibrer la collecte vendéenne par rapport aux actions menées dans le périmètre. La perspective actuelle est de créer une antenne qui aurait vocation à être autonome, mais en restant dans la mouvance de Logement fraternité.

Le Logis Saint Jean

Le Logis St-Jean situé au Petit Port à Nantes (ancien Bethléem) ne recueille aujourd'hui que des migrants en tous genres : demandeurs d'asile qui sont déboutés, mineurs qui n'en sont pas etc. pour leur servir alternativement petits déjeuners et déjeuners (80 petits déjeuners – 200 repas) avec 60 bénévoles.

Après rencontre dans nos bureaux des responsables du Logis St-Jean, et eu égard à l'engagement de ces bénévoles envers les migrants principalement, Logement Fraternité demeure sensible aux conditions d'accueil actuelles et s'est prononcé favorablement pour son soutien. L'aide accordée sera suspensive au respect de conditions et valeurs portées par Logement Fraternité, à savoir : l'obligation de sélectionner un chantier d'insertion et d'autre part que l'accueil ne soit pas exclusif et corresponde à notre charte et statut. Le Logis St-Jean s'est engagé à respecter ces conditions

Le Logis St-Jean s'est engagé à respecter ces conditions et réservera aussi un accueil à toute personne vulnérable et démunie.

Invités au Logis St Jean, François Barberet, et Danielle Berthier ont pu constater que cette association ne bénéficiait que de très peu de subventions. L'équipe a donc examiné un dossier de réaménagement de la cuisine avec acceptation sous conditions précitées. L'Atelier des 2 Rives est le chantier d'insertion retenu. Les travaux ont commencé en juin.

Comment faire un don à Logement Fraternité?

- Chèques: à envoyer à Logement Fraternité, 4 rue Racine, 44 000 Nantes
- L'Espace Dons: www.logement-fraternité. espacedons.com vous connecte avec le site sécurisé de la Caisse d'Épargne



Cette année, une facilité supplémentaire pour participer à notre collecte : un QR code ! il suffit de le scanner ci-dessus

Pour tous renseignements : logement-fraternite@orange.fr et tél. 02 40 12 04 86

Faire un don, c'est bien. Devenir adhérent à Logement Fraternité, c'est encore mieux

Pour devenir adhérent, il suffit de poser sa candidature à l'adresse ci-dessus et de faire un chèque (distinct) de 16 €. Cette somme, contrairement aux dons qui sont intégralement redistribués, est affectée au fonctionnement de l'association (téléphone, courrier, etc.)

Léone Boisseleau dans l'ordre du Mérite

Léone Boisseleau, directrice du Gué (devenu le 102 Gambetta depuis sa fusion avec Arc en Ciel) a mis toutes ses compétences et sa volonté au service des plus démunis.

Logement Fraternité se réjouit qu'à son départ en retraite lui soit remise la médaille de l'Ordre National du Mérite en reconnaissance de son action.

Notre association s'était jointe aux nombreuses per-



sonnalités présentes le 29 juin dernier à cette occasion pour lui souhaiter une belle et sereine retraite

Caroline Vallée, ancienne directrice de l'APUIS de Saint-Nazaire lui succède à la direction du 102 Gambetta, sous la présidence de Jean-Pierre Tourneux

Site: www.logement-fraternite.org e-mail: logement-fraternite@orange.fr Tél.: 02 40 12 04 86

Dons adressés à Logement Fraternité : 4 rue Racine, 44 000 Nantes

